

| Compte-rendu des thèmes traités dans le chapitre :   | Réservé à l'administration |
|--|----------------------------|
| <p><b><u>I- Adoption du procès-verbal n°2 de la séance précédente :</u></b></p> <p>Après avoir excusé les membres ne pouvant être présents, Monsieur Le Principal ouvre la séance à 17h20. Madame PIOLLOT, représentante de la commune de Sainte-Maure de Touraine accepte le secrétariat de la séance.</p> <p>Le procès verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité</p> <p><b><u>II - GESTION FINANCIERE</u></b></p> <p>II.1. <u>Décision budgétaire modificative pour info</u></p> <p>Monsieur le Gestionnaire présente plusieurs Décisions Budgétaires Modificatives pour information.<br/>DBM n° 16-17-18-19 concernant l'année 2012<br/>DBM n° 1 de l'année 2013</p> <p>II.2. <u>Renouvellement adhésion au FLES : (160 € )</u></p> <p>Monsieur le Principal précise que l'établissement adhère tous les ans au F.L.E.S. (Fonds Local emploi Solidarité) association d'employeurs de personnels en Contrats Aidés qui accompagne ces personnels pendant leur contrat, notamment au niveau de leur projet de formation.</p> <p>Monsieur le Gestionnaire indique par exemple que le FLES finance 50 % des permis de conduire, indispensable à la mobilité pour trouver un emploi.<br/>Monsieur le Principal précise qu'étant administrateur de cette association il ne prend pas part au vote.</p> <p>Vote : 22 pour<br/>ACTE</p> |                            |

### **III.1. Dotation globale horaire 2013-2014**

Monsieur le Principal présente le projet de structure et de répartition de la Dotation Globale Horaire, sur une base de prévision d'effectifs de 489 élèves (418 collège + 59 SEGPA + 12 ULIS) arrêtée fin novembre après échanges avec la Direction Académique et une dotation de 665 heures dont DGH SEGPA de 140 heures (114 h poste et 26 HSA) et 510 heures pour le collège (462,5 HP et 47,5 HSA)

L'établissement obtient une division supplémentaire (classe de 3<sup>ème</sup>) et l'augmentation horaire est significative. En termes de postes d'enseignants cela implique un nombre important de compléments de service. Monsieur le Principal précise qu'il demande les créations d'un poste en lettres et un autre en mathématiques mais que ces créations entraîneront deux compléments de service donnés.

Monsieur HAYE souligne qu'une création de poste est préférable à un complément de service reçu avec des personnels précaires. Monsieur le Principal fait remarquer qu'il s'agit de propositions et que ce n'est pas l'établissement qui décide mais la Direction Académique.

Il précise qu'il existe une possibilité d'un jumelage avec le collège de l'Ile Bouchard pour l'espagnol et celui de Ligueil pour l'EPS.

M. CHANCA, représentant de parents d'élèves, demande ce qui se passerait si l'effectif était beaucoup plus important que prévu. Monsieur le Principal précise que cela ne pourrait se régler qu'au mois d'août.

Vote : 23 pour

## **VIII. QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Principal informe les membres du Conseil d'Administration qu'il a confié à M. MARTIN Nicolas, Directeur Adjoint chargé de la SEGPA, les missions de référent numérique de l'établissement. A ce titre Monsieur MARTIN a en charge la communication de la politique numérique de l'établissement ainsi que la gestion des ressources numériques. Il anime également la commission TICE.

Monsieur le Principal présente la 5<sup>ème</sup> édition du FORUM le 14 mars 2013 : Cette année cette manifestation se veut plus tournée vers le territoire. Le FORUM s'adresse non seulement au public des élèves et parents d'élèves du collège mais également à ceux des collèges de Nouâtre et de l'Ile Bouchard ainsi qu'à des jeunes du territoire en recherche de formation avec la présence de la Mission Locale.

Fin de la séance à 18h25.

---

